

Le soulagement ne fait pas une politique : le oui réjouissant de ce dimanche ne doit pas nous faire oublier les limites de la voie bilatérale

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1812

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le soulagement ne fait pas une politique

Le oui réjouissant de ce dimanche ne doit pas nous faire oublier les limites de la voie bilatérale

André Gavillet (08 février 2009)

Ouf !

Toutes les courroies de transmission étaient en action, politiques et économiques. Des patrons, des syndicalistes, des magistrats, authentifiés par une photo, signaient dans la presse des mots d'ordre. L'argent ne manquait pas, le «oui» était partout, porté par les notables.

Et pourtant s'était insinué le doute. Et si, en ce temps d'hiver et de crise, les courroies de transmission patinaient...Le résultat est net. Les relais ont fonctionné, le peuple suisse n'a pas voulu courir des risques supplémentaires en rompant avec l'Union européenne. Il a accordé un vote de confiance.

Notre intérêt

L'apport des travailleurs européens, loin de réduire l'emploi des travailleurs nationaux, est un stimulant économique qui crée l'emploi. Adhérer à cette affirmation

n'est pas évident. Les citoyennes et les citoyens ont compris la démonstration.

Mais la sagesse louable de l'intérêt bien compris a ses limites. Elle nous approche de l'Union européenne, mais elle nous en tient éloignés aussi, la sagesse devenant égoïsme. Nous tenir à l'écart nous fait économiser les contributions directes que nous aurions à payer si nous étions Etat-membre. Mais surtout nous profitons de notre situation de «bande-à-part» pour attirer des sociétés étrangères par des conditions fiscales que l'UE considère à juste titre comme étant de concurrence déloyale.

Européen

Notre statut particulier nous crée un devoir de loyauté, c'est ce que la Suisse oublie à force d'apprécier exclusivement en termes de gain sa relation avec l'UE. Même si l'adhésion n'est pas politiquement à l'ordre du jour, une politique

d'approfondissement de notre arrimage européen est nécessaire. Elle implique la liquidation du différend fiscal dans un esprit de partenariat. Elle consiste à accepter que nous contribuions financièrement au développement des pays européens dans le cadre de programmes mis sur pied à Bruxelles. Enfin que nous renforçons les liens culturels, académiques. Alors pourra être abordée la recherche d'une nouvelle forme juridique de notre association, comme étape intermédiaire.

Mais il est vain de plancher sur la traduction dans un traité de rapports plus étroits, si l'on ne dépasse pas ce critère d'appréciation : qu'est-ce qu'on y gagne en francs suisses ? La conversion qui serait l'esprit d'une politique européenne serait de substituer au «qu'est-ce que ça rapporte ?» un «qu'est-ce que l'on apporte?».